

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alfortville, le 8 novembre 2022

*Pour diffusion immédiate*

### Enquête 2022 sur les difficultés de recrutement dans l'Éducation populaire

## Hexopée et le Fonjep alertent sur les conséquences de l'inflation et la pénurie de salariés pour l'activité des structures

Un an après la première édition de l'enquête sur les difficultés de recrutement dans l'Éducation populaire, Hexopée (organisation d'employeurs de l'Éducation populaire) et le Fonjep ont à nouveau recueilli les préoccupations de 1 283 structures des branches Éclat, Sport, Habitat et Logement accompagnés (HLA), Tourisme social et familial (TSF), Familles rurales et Acteurs du Lien social et familial (ALISFA).

### Les difficultés de recrutement persistent pour les structures

Alors que la précédente enquête avait démontré l'impact significatif de la crise sanitaire dans les difficultés d'embauche de personnels (82% des répondants déclaraient y faire face), ce sont cette année 76% des structures répondantes qui estiment y faire face.

La situation s'est même empirée par rapport à 2021 pour 61% d'entre elles, avec des conséquences importantes sur la tenue des activités des associations et entreprises de l'Éducation populaire. 59% ont dû adapter ou annuler l'organisation de leurs activités, entraînant des limitations du nombre de bénéficiaires, la baisse de fréquentation des associations ou encore le rallongement du temps de réalisation de certaines activités quand elles n'étaient pas purement et simplement annulées.

Tandis que plusieurs milliers de projets de recrutement (10 786 exactement) sont prévus dans les douze mois à venir, l'aggravation de la pénurie interroge sur la capacité du champ de l'Éducation populaire à pouvoir remplir ses missions émancipatrices et appelle à des réponses fortes des pouvoirs publics pour soutenir le secteur.



## Les conséquences de l'inflation nécessitent de résoudre les questions salariale et du temps de travail

Si les précédentes données de 2021 apportaient une lecture plurifactorielle des difficultés de recrutement mêlant reconnaissance des métiers pratiqués par nos structures, accessibilité des formations professionnelles et question des temps de travail, celles de 2022 illustrent la façon dont l'inflation percute le marché de l'emploi dans nos entreprises associatives. Parmi les différentes causes des freins à l'embauche de salariés proposées dans le questionnaire, 74% placent la question des rémunérations comme centrale et 57% la question des temps partiels. La formation des salariés (55%), l'engagement qui leur est demandé (48%) et les amplitudes horaires (47%) arrivent comme des raisons moins prioritaires.

Hexopée et le Fonjep appellent les pouvoirs publics, étatiques comme locaux, à prendre la mesure de ces difficultés et à accompagner les structures de l'Éducation populaire. En particulier sur l'aspect financier, pour construire des parcours professionnels attractifs fondés sur des conditions de vie améliorées, parce que les salaires pourront être revalorisés et les temps de travail renforcés.

## Plébiscités, les dispositifs de soutien publics méritent d'être approfondis

Parmi les pistes qui peuvent être explorées, Hexopée et le Fonjep soulignent l'approfondissement des dispositifs publics existants. Les structures ont en effet exprimé leur satisfaction pour un certain nombre d'entre eux, notamment le financement des postes Fonjep qui a aidé à résoudre des projets de recrutement pour 45% des 781 structures y ayant eu recours, les parcours emploi compétences pour 22% d'entre elles mais également le recours à l'apprentissage, plébiscité par 81% de l'ensemble des répondants.

S'il n'est pas un dispositif de soutien à l'emploi, l'apprentissage représente cependant une voie d'accès privilégiée aux compétences et un accompagnement des personnels en formation vers un emploi stable. Adossé à une rémunération décente, il permet tout à la fois à l'employeur de s'assurer de la qualité de la formation de son apprenti, de le fidéliser dans le temps, et à l'apprenti de financer en partie son diplôme et de pouvoir se projeter dans une activité stable.

Alors que le monde associatif a été fortement impacté ces dernières années par la transformation et la diminution des emplois aidés qui formaient une véritable aide au recrutement pour les employeurs, Hexopée et le Fonjep souhaitent que soient approfondis des dispositifs de soutien à la formation et au recrutement. Par exemple avec un renforcement des moyens du Fonjep mais aussi en maintenant un niveau significatif d'aides à l'apprentissage pour les entreprises, notamment en faveur des publics les moins qualifiés.

[LA PRÉSENTATION COMPLÈTE](#)



*"Si les employeurs de l'Éducation populaire pensaient pouvoir résoudre progressivement leurs difficultés de recrutement après les Assises de l'Animation et le plan annoncé en février 2022, l'inflation et l'évolution négative de la conjoncture sont venues percuter les projets associatifs établis ainsi que les travaux des différents comités de filière du champ de l'Éducation populaire (Animation, Tourisme et Petite enfance).*

*Pour y faire face, nous devons envisager des mesures structurelles audacieuses, notamment en prévoyant une meilleure réactivité et adaptation des concours de l'État, des collectivités et de la CNAF face à la situation inflationniste mais aussi en renforçant les dispositifs de soutien au recrutement. Les postes Fonjep, qui ont fait leurs preuves, doivent être encore mieux dotés pour couvrir, pourquoi pas, jusqu'à 100% d'un poste et en augmentant le nombre de postes financés. Il s'agit désormais pour nos structures employeuses de pouvoir remplir, auprès de leurs publics, leurs missions émancipatrices."*

### **David Cluzeau, Délégué général d'Hexopée**

*"Les problématiques auxquelles sont confrontées associations, collectivités et État qui ressortent de cette enquête nécessitent de bâtir de nouvelles alliances susceptibles de porter des ambitions partagées en matière de jeunesse et d'Éducation populaire et de coconstruire les politiques publiques aptes à les soutenir significativement dans la durée. Le Fonjep est l'un des espaces de confiance au sein duquel peuvent se tisser et s'affiner les réponses urgentes qu'attend le secteur."*

### **Patrick Chenu, Président du Fonjep**

## **Méthodologie de l'enquête**

Cette enquête nationale, qui s'est déroulée en ligne du 20 septembre au 6 octobre 2022, a recueilli 1 283 participations de structures, correspondant à 30% des emplois des branches Éclat, HLA, TSF, Sport, Familles Rurales et ALISFA. Elle a été construite en partenariat avec Hexopée et le Fonjep.

### **Hexopée, créateurs de citoyenneté**

Hexopée, organisation professionnelle représentative dans les champs Éclat (Animation), Sport, Tourisme social et familial (TSF) et Habitat et Logement accompagnés (HLA) représente près de 12 000 structures adhérentes employant 100 000 salariés. Elle est également cofondatrice de l'Alliance des Employeurs du Sport et des Loisirs et est associée au Synofdes, organisation professionnelle représentative dans le secteur des organismes de formation. Elle dispose en outre d'un organisme de formation, l'ADOES.

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#) et [YouTube](#) !



## **Le Fonjep**

Le Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations, a pour mission de renforcer le développement des projets associatifs de Jeunesse et d'Éducation populaire. Il intervient notamment en versant, pour le compte de l'État, les postes Fonjep, subventions qui viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié et sont attribuées pour trois ans renouvelables deux fois.

Ses autres secteurs d'intervention concernent la solidarité internationale, l'accompagnement des modèles socio-économiques des associations et la valorisation des archives de l'Éducation populaire.

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [YouTube](#) !

## **CONTACTS**

### ***Presse***

M. Erwann CUAT DIT COEUR  
[ecuatditcoeur@hexopee.org](mailto:ecuatditcoeur@hexopee.org)  
01 41 79 77 44

### ***Institutionnels et partenaires***

M. Antoine TRÉDEZ  
[atredez@hexopee.org](mailto:atredez@hexopee.org)  
06 59 86 47 70

